Année universitaire 2026-2027

Procédure de demande de logement en résidence universitaire 2026-2027

Etudiants internationaux admis à Grenoble INP - UGA,
Vérifiez votre éligibilité

VERIFIEZ VOTRE ELIGIBILITE ☑ / ☒

- **Nationalité étrangère**
- **Inscription à Grenoble INP – UGA sous statut d'étudiant ou d'apprenti :**
 - hors cursus : ❶ de double-diplôme ❷ en échange ❸ en partenariat
 - pour une durée supérieur ou égale à une année universitaire
- **Moins de 30 ans au 01/09/2026**

NON CONCERNE si vous êtes inscrit :
- ⊗ inscrit sous couvert d'un contrat de professionnalisation
- ⊗ bénéficiaire d'une bourse IdEx

ETAPES 1 A 3

❶ CREEZ VOTRE COMPTE CROUS

Dès réception de votre notification d'admission
↳ créez votre compte sur le site Internet **https://messervices.etudiant.gouv.fr/**

IMPORTANT : Ne faites pas de demande sur la plateforme https://**trouverunlogement**.lescrous.fr/
Les logements réservés aux élèves internationaux de Grenoble INP - UGA sont attribués selon une procédure spécifique

❷ INFORMEZ VOTRE COMPOSANTE DE FORMATION (ECOLE)

AVANT LE 23 JUIN 2026
↳ contactez le service scolarité de votre composante de formation pour signaler votre souhait de bénéficier d'un logement universitaire

❸ OBTENEZ VOTRE GARANTIE VISALE

↳ rendez-vous sur le site Internet **https://www.visale.fr/**
- garantie locative gratuite
- obligatoire pour finaliser votre dossier Logement
- délai d'obtention = 2 à 7 jours

Vos NOM et Prénom(s) renseignés doivent être identiques à ceux figurant sur votre passeport !

SI UN LOGEMENT VOUS EST PROPOSE

Vous recevrez un courriel à l'adresse électronique utilisée pour la création de votre compte sur le site Internet https://messervices.etudiant.gouv.fr/

Vous disposez de 24 heures pour répondre

70 € sont à verser en ligne par carte bancaire (**https://www.messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique Cité'U**) pour confirmer la réservation
↳ cette somme constitue une avance sur la redevance du premier mois d'hébergement

Renseignez une adresse électronique et un numéro de téléphone valides

A VOTRE ARRIVEE

Le loyer du mois de septembre doit être réglé à votre arrivée
\+ *les nuits supplémentaires éventuelles en cas d'intégration du logement avant le 01/09/2026 (au plus tôt le 24/08/2026, sous réserve de disponibilité du logement)*

A défaut, le logement pourra être attribué à un autre étudiant

Grenoble INP - UGA | Institut d'ingénierie et de management
46 avenue Félix Viallet - 38031 Grenoble Cedex 1 - France | +33 4 76 57 45 00
Institut polytechnique de Grenoble | Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche



A RETENIR !

- ☑ Créez un compte sur le site Internet **https://messervices.etudiant.gouv.fr/**
- ☑ Informez votre composante de formation (école) avant la date limite (23/06/2026)
- ☑ Obtenez votre garantie VISALE
- ☑ Respectez les délais indiqués

LES LOGEMENTS SONT ATTRIBUES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES



Besoin d'aide ?

Contactez le service scolarité de votre composante de formation



LIENS UTILES

MesServices
https://messervices.etudiant.gouv.fr/

Visale
https://www.visale.fr/